La lettre
de Loiret Nature Environnement

Loiret Nature Environnement

N° 36 - Octobre/Décembre 2015

SIRFF est lancé !

Rien à voir avec l'insecte homophone cher aux jardiniers qui lui construisent des hôtels...
SIRFF signifie **S**ystème d'**I**nformation **R**égional sur la **F**aune et la **F**lore et c'est désormais notre **nouvelle base de données naturalistes interactive et accessible à tous.**

Lorsqu'en 2011 nous avons décidé de mutualiser l'achat de cette base de données nous avons fait un grand pas vers l'amélioration des connaissances sur les richesses naturelles de notre région.

Sous la houlette de Nature Centre, désormais FNE Centre-Val de Loire, Eure et Loir Nature, Sologne Nature Environnement, Perche Nature, Indre Nature, Loir et Cher Nature, la SEPANT (en tourraine) et LNE se sont donc embarquées dans le même navire. Les autres associations de la fédération ont fait un choix différent mais les bases de données seront compatibles.

Certes, nous avions déjà une base existante, BDNat, mais cet outil commençait à dater et surtout il n'était pas accessible en ligne, au plus grand nombre.

Les objectifs de SIRFF sont multiples :
- permettre à chacun de gérer, partager et valoriser ses observations afin d'améliorer la connaissance,
- multiplier les données au niveau régional,
- donner des arguments pour envisager des actions de protection et de reconquête de la biodiversité.

Vous avez envie de vous lancer dans l'expérience des sciences participatives ? Vous avez envie d'apporter votre pierre à l'édifice de la connaissance de la faune et de la flore ?
SIRFF est fait pour vous ! http://sirff.fne-centrevaldeloire.org
Son utilisation est facile et, si besoin, nous vous proposons même des séances de formation (voir article en page 3).

Merci donc de votre engagement et bonnes observations !

Pour le C.A. de L.N.E., Didier PAPET
Vice-président.

« Artistes en herbes, des expos poussent dans mon quartier »

Le projet **« Artistes en herbes, des expos poussent dans mon quartier »** a pris fin en juillet. Depuis le mois de février, 7 groupes de projets, écoles, association ou centre social, ont monté des réalisations autour de **nos amies les herbes folles !**

Tous, à la manière du *street art*, devaient imaginer et réaliser un projet de rue éphémère, avec comme élément central « les mauvaises herbes ».

Les 7 groupes ont exposé leur œuvre sur l'espace public entre 3 jours et 1 mois. A la suite de la présentation, chaque réalisation a été publiée sur notre site Internet et les internautes ont pu voter pour leur projet préféré permettant à 3 groupes de remporter des récompenses.
Pour la première édition de cette action, l'objectif de sensibilisation sur la végétation spontanée auprès de différents public a été remplies, les initiatives de chacun ont mobilisé 500 votants et suscité de nombreuses visites.

GAGNANT ! 1

Tag végétal /6ème collège La Ferté St Aubin

2

Land Art végétal / CP
école Champdoux St Denis en Val

3

Expo photo / Centre social de la Gare St Jean de Braye

C'est pourquoi nous avons souhaité relancer ce projet dès la rentrée 2015 ! Mais cette fois sur une plus longue période de manière à laisser libre cours à l'imagination de tous !
Alors si vous habitez le Loiret et que vous représentez une école, une association, un centre de loisirs, un espace jeunes ou un groupe constitué (minimum 2 personnes), à vos claviers ou vos stylos pour vous inscrire !

Inscription jusqu'au 15 décembre par mail : loiret.natureenvironnement@orange.fr
ou par courrier au 64 route d'Olivet, 45100 Orléans.

100% des communes sans pesticides dès 2017 ?

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte a été adoptée en lecture définitive par l'Assemblée Nationale, le 22 juillet dernier. Elle modifie plusieurs points de la loi Labbé du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national et **avance de 3 ans** les échéances initialement proposées. Elle prévoit notamment l'interdiction d'usage par les **personnes publiques (collectivités) qui entrera en vigueur à compter du 1er janvier 2017** et concernera l'entretien des promenades, forêts, voiries et espaces verts accessibles ou ouverts au public.
Du côté, des jardiniers amateurs : dans un premier temps, les pesticides destinés à un usage non professionnel **ne seront plus en vente libre à partir de 1er janvier 2017**. Ils seront uniquement accessibles après les conseils d'un vendeur. Dans un second temps, **la vente des pesticides sera interdite aux particuliers au 1er janvier 2019**. Compte tenu du délai nécessaire pour réorganiser leur surface de vente, les distributeurs devront lancer un programme de retrait de la vente en libre-service des produits dès le 1er janvier 2016.
10 ans après le lancement de notre action « Objectif zéro pesticide dans nos villes et nos villages », nous nous réjouissons de la mise en place de cette loi ! Cependant, les pesticides utilisés en zones non agricoles représentent moins de 10 % des substances utilisées en France ! Nous nous interrogeons cependant sur l'absence d'accompagnement qui laissera les communes un peu plus démunies pour opérer les changements de leurs pratiques. Le regard des habitants devra nécessairement changer et très rapidement !

Partageons nos observations naturalistes

SIRFF année 1 !
Vous pouvez désormais utiliser la base données interactive SIRFF depuis votre ordinateur personnel.
Nous avons besoin de tous : naturalistes chevronnés ou débutants et toutes les données sont intéressantes : faune et flore ordinaire ou plus exceptionnel.
Dans tous les cas vous conserverez la propriétés des vos données et aurez le choix de les attribuer à LNE ou pas.

Tout observateur trouvera avec SIRFF un outil performant, lui permettant de saisir mais aussi de consulter les observations de la communauté naturaliste régionale.
Les données enregistrées feront régulièrement l'objet de synthèses cartographiques, alimentant l'**Observatoire Régional de la Biodiversité** et participant ainsi au développement d'indicateurs et de projets en faveur de la protection de la nature.
De plus les données seront validées par des spécialistes régionaux dont certains adhérents de LNE.

Vous souhaitez prendre part à cette expérience ? Rien de plus simple, il vous suffit de créer un compte sur le site Internet de SIRFF accessible à l'adresse suivante : **http://sirff.fne-centrevaldeloire.org**.

L'association organise également des sessions de formation pour vous accompagner dans la découverte de cet outil le samedi 7 novembre (10h-12h) et les mercredis 18 et 25 novembre 2015 (18h-20h).
Ces initiations, ouvertes à tous sur inscription (02.38.56.90.61 ou antoninjourdas.lne@orange.fr), seront réalisées à la Maison de la Nature et de l'Environnement. Attention les places sont limitées !

L'Observatoire régional de la biodiversité
Comment se porte et évolue la nature en région Centre-Val de Loire ? Lancé officiellement en décembre 2013, l'Observatoire régional de la biodiversité (ORB) a pour mission d'apporter des éléments de réponse à cette question.
Trois pôles thématiques (faune, flore, gestion des milieux naturels) rassemblant les acteurs de l'environnement ont été créés dans cet objectif. Leur travail doit permettre de dresser un état des lieux de la biodiversité régionale, de suivre son évolution et d'apporter des solutions pour sa préservation, grâce à un panel d'indicateurs.
Plus d'informations sur le site de l'ORB : **http://www.observatoire-biodiversite-centre.fr**

Consultation sur l'eau

Une consultation du public a eu lieu du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015 à propos du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Loire Bretagne. LNE a relayé cette consultation par de nombreuses actions (jurys citoyens, sorties, ateliers au jardin,…) pour vous inciter à y participer.

Au total, l'Agence de l'Eau a pu collecter 5000 avis dont 4200 provenant des habitants du bassin. Tous ces avis sont maintenant analysés par les instances de l'Agence de l'Eau et les services de l'État pour apporter des modifications au document. La version définitive du Sdage sera adoptée le 5 novembre 2015 par le comité de bassin et entrera en vigueur en 2016 pour une durée de 5 ans.

Groupe eau
Suite à nos actions sur l'eau débutées à l'occasion de cette consultation, LNE a lancé un **groupe de travail sur les questions environnementales liées à l'eau**. Si vous souhaitez y participer, contacter Pascal Veronneau par mail : pascalveronneau.lne@orange.fr

Balbuzard - Tout va bien ... sauf au Ravoir

La forêt d'Orléans et ses marges abritent au moins 25 nids actifs. Photo Gilles Perrodin

Cela fait trente ans maintenant que les naturalistes locaux veillent sur la petite population de balbuzards loirétaine et l'on peut dire que ces efforts sont couronnés de succès ! Le balbuzard est parti à la conquête d'autres régions et se rencontre aujourd'hui dans neuf départements. De nouveaux nids sont découverts chaque année. Ce fut encore le cas ce printemps en forêt d'Orléans puis, au mois d'août, sur une ligne électrique de Sologne (ligne déjà occupée par trois couples).

Au total, près d'une trentaine de nids sont dénombrés dans le Loiret, une cinquantaine en France continentale et une trentaine en Corse. Pour la seule forêt d'Orléans et ses environs immédiats, **25 couples se sont installés en 2015** et 23 se sont reproduits avec succès, **menant une cinquantaine de nouveaux jeunes à l'envol**.

Le nid du Ravoir est protégé par des manchons. Ils ont été renouvelés l'hiver dernier pour prévenir toute tentative de prédation par les martres. Photo Gilles Perrodin

Malheureusement, sur le nid le plus emblématique de la forêt, celui du mâle 8Z et de la femelle 02, à l'étang du Ravoir (Massif de Lorris, commune d'Ouzouer-sur-Loire), les échecs se succèdent … Deux jeunes sont nés à la mi-mai ; ils auraient dus être bagués le 25 juin mais, à l'arrivée de l'équipe de baguage, la désolation régnait sur le site. L'un des jeunes gisait mort au pied du nid, partiellement dévoré par un prédateur, et le second n'a jamais été retrouvé…

Cela fait trois ans qu'aucun jeune ne prend son envol sur le nid du Ravoir ; les naturalistes s'interrogent : attaque d'un prédateur, Autour des Palombes ? Martre ? Mais les arbres supportant le nid sont équipés de manchons... Quant aux scientifiques, ils commencent même à se demander s'il n'y aurait pas un problème d'ordre génétique au sein du couple… Affaire à suivre donc.

Les sternes à Orléans, reproduction sous haute surveillance !

2015 restera dans les annales comme l'une des années les plus chaudes et les plus sèches du siècle...
Sécheresse rime avec étiage et, dès le mois de mai, la Loire a découvert de larges bancs de sable, très attractifs pour les mouettes et pour les sternes. Les colonies se sont progressivement installées le long du fleuve en particulier en aval du pont Thinat à Orléans, où l'on a compté une **centaine de couples de sternes naines et une vingtaine de sternes pierregarins**. Ce fut la plus grosse colonie du Loiret !

Mais, si les faibles débits profitent aux oiseaux des grèves, ils engendrent un fameux casse-tête pour les naturalistes : comment protéger les sternes alors que les promeneurs peuvent, tout à loisir, déambuler au milieu de la Loire ?
Dès l'installation de la colonie d'Orléans, le groupe ornithologique de l'association a installé une dizaine de panneaux de protection mais, avec des températures voisines de 40° à l'ombre, ils ne pesaient pas lourd face aux Orléanais en quête de fraîcheur ! Le groupe ornitho a alors organisé une surveillance permanente pour empêcher les promeneurs de déranger la colonie.

Une **quinzaine de volontaires** a ainsi assuré près de 150 heures de surveillance pendant la période la plus sensible, du 10 juin au 14 juillet, principalement en soirée et le week-end. Montrer, expliquer, dialoguer, convaincre… la surveillance n'a pas été de tout repos mais elle s'est plutôt bien déroulée et le bilan est pleinement satisfaisant : **150 jeunes sternes environ ont pris leur envol !** Nos bénévoles peuvent être fiers de leur effort.

Ailleurs sur la Loire, plusieurs colonies ont également niché avec succès (Beaugency, Alboeuf, Fer à Cheval, la Naudière, Bonny sur Loire…), les plus belles colonies se trouvant désormais au Fer à Cheval (commune d'Ouvrouer-les-Champs) et à Beaugency, avec environ 130 couples chacune. Sur l'île aux Oiseaux à Sandillon, les sternes ne se reproduisent plus depuis 2014.

A l'heure où l'on parle beaucoup de trames vertes ou bleues, c'est une vraie satisfaction de pouvoir accueillir des oiseaux sauvages reproducteurs au cœur de la ville. Toutefois, leur protection est loin d'être assurée et il est maintenant urgent que des mesures de conservation plus strictes soient mises en œuvre par les pouvoirs publics. L'association y sera vigilante !

Appui scientifique à la gestion des prairies humides à Chécy

Site du Quillard. Photo: M. De Bellefroid

Dans le cadre de sa démarche « Poumon vert », la commune de Chécy préserve et gère durablement ses espaces naturels. En 2014, la ville a acquis 5 ha de prairies humides en bordure de Bionne, au lieu-dit « Le Quillard ». Elle a souhaité doter ce site d'un plan de gestion favorable à la biodiversité. Sa réalisation a été confiée à l'association, qui a délégué au Laboratoire d'éco-entomologie d'Orléans les inventaires entomologiques.

L'objectif était donc de recenser les espèces intéressantes, de proposer des mesures pour les préserver et d'identifier des pistes de valorisation pédagogique. Le site englobe un réseau de zones humides (mares, fossés, bords de cours d'eau), des prairies et des boisements alluviaux relictuels. Pour les inventaires faunistiques et floristiques, six groupes d'espèces avaient été choisis pour leur caractère indicateur : la flore, les mollusques, les insectes, les amphibiens, les reptiles et les oiseaux.

Ces inventaires montrent que les prairies du Quillard abritent de nombreuses espèces patrimoniales ou rares et que les potentialités d'accueil de la faune et de la flore sont importantes : 251 espèces de plantes, 105 taxons d'insectes, 19 taxons de mollusques, 3 espèces d'amphibiens, 4 espèces de reptiles et 16 espèces d'oiseaux ont ainsi été recensés.

Parmi les plantes, citons la Zannichellie des marais et la Renoncule à feuilles capillaires, toutes deux très rares à l'échelle du département, ainsi que le Pigamon jaune, plus commun mais bénéficiant d'un statut de protection au niveau régional.

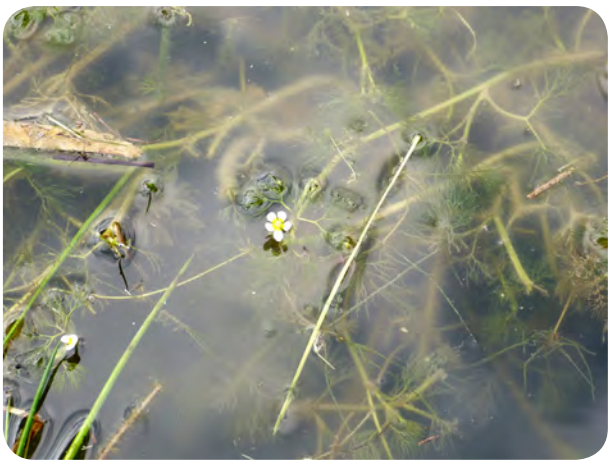

Renoncule à feuilles capillaires. Photo: A. Jourdas

Volucella bombylans. Photo: J.-D. Chapelin-Viscardi

Du côté des insectes, une mouche à l'allure de bourdon, Volucella bombylans, a été observée. C'est la première mention pour le département. Trois espèces déterminantes ZNIEFF et trois espèces rares dans le Loiret, dont un longicorne, la Saperde ponctuée, et une punaise, Nabis limbatus, ont également été notées.

Enfin, chez les mollusques, la Physe bulle a été trouvée dans la vase d'une des mares. Il s'agit d'une espèce en danger critique d'extinction, qui recherche des eaux non polluées.

L'inventaire des oiseaux, reptiles et amphibiens a réservé moins de surprises mais les mesures de gestion proposées pour le site devraient, à terme, renforcer sa biodiversité. Ces mesures portent essentiellement sur la restauration des fossés et des mares (reprofilage des berges, gestion de la végétation et du peuplement piscicole…) ainsi que sur la mise en place d'un pâturage écologique sur les zones prairiales.

Une convention de gestion passée entre LNE et RTE

Au niveau de la pointe de Courpain, la réserve naturelle de Saint-Mesmin est traversée par un faisceau de lignes électrique à moyenne et haute tension. Les quatre lignes à haute tension de 90 000 volts sont gérées par RTE (Réseau de Transport d'Electricité). Il est bien évident que la végétation qui se développe sous les emprises des lignes ou à proximité doit être surveillée de près : une branche qui touche ou qui s'approche d'un conducteur électrique peut créer un incident sérieux sur le réseau. Depuis de nombreuses années, RTE et LNE se rencontrent et échangent régulièrement afin de préparer les travaux devant se dérouler sous les lignes implantées sur la pointe de Courpain en vue de limiter l'impact des interventions et ainsi préserver les milieux naturels et leur biodiversité.

Les photos anciennes montrent que le site de la Pointe de Courpain, dédié à l'agriculture, est très peu boisé dans la première moitié du XX° siècle. Toute activité agricole cesse au départ des derniers occupants de la ferme de Courpain, vers 1960, laissant évoluer la végétation vers la friche puis le boisement. Les seuls milieux ouverts qui subsistent aujourd'hui se trouvent sous les lignes haute tension. Dans ces milieux se développent des habitats naturels rares comme la pelouse à Fétuque à longues feuilles et plusieurs espèces de plantes rares comme la Gagée des prés et la Rorippe des Pyrénées, retrouvée en 2013 après une éclipse de 20 ans. Sans la fauche régulière, ces espèces sont destinées à disparaître.

Dans le cadre d'un contrat Natura 2000 qui nous a permis d'entretenir ces milieux pendant cinq années par la fauche, nous avons pu mesurer l'évolution positive des espèces de pelouse. En cas d'arrêt de l'entretien, le déclin puis la disparition des espèces les plus rares sont inévitables et très rapides.
A Courpain, entretien des lignes et maintien d'espèces végétales rares vont ensemble. C'est pourquoi nous venons de signer une convention avec RTE perennisant l'entretien de la végétation située sous et aux abords des lignes. RTE s'engage ainsi concrètement dans la préservation des milieux naturels et de la biodiversité.

Mon expérience de stagiaire à la Réserve Naturelle de Saint-Mesmin

Je m'appelle Sara ROBERT. Dans le cadre du BTSA GPN (Gestion et Protection de la Nature) que je prépare au lycée des Barres à Nogent-sur-Vernisson, j'ai effectué mon stage en cours de formation dans la réserve naturelle nationale de Saint-Mesmin.
Durant treize semaines, j'ai partagé le quotidien des salariés de la réserve. La plupart du temps, j'ai accompagné Michel CHANTEREAU, mon maître de stage avec qui j'ai participé à plusieurs études.
Premièrement, nous avons suivi l'évolution des populations de deux libellules rares, protégées en France, mais plutôt communes au bord de la Loire : le Gomphe serpentin et le Gomphe à pattes jaunes. Nous avons prospecté les berges à quatre périodes différentes entre mai et août à la recherche d'exuvies (squelettes externes laissés par les larves au moment de l'émergence de l'adulte). Dans un second temps, nous avons poursuivi l'étude Vigie-Flore (programme national pour la connaissance de la flore). Notre travail consistait à déterminer toutes les espèces végétales présentes à des points précis, fixés depuis 2010. Pour finir, la dernière étude portait sur la détermination des espèces de plantes aquatiques qui, par leur diversité et leur abondance, décrivent le fonctionnement et l'état de conservation de l'hydrosystème de la Loire.
Outre les études, j'ai aussi accompagné Damien HEMERAY, garde de la réserve, dans ses missions de surveillance et son apprenti Pierre PAYAN pour l'entretien des chemins et la pose de panneaux visant à informer le public et à lui rappeler la règlementation en vigueur dans les espaces protégés.

Pour conclure, je suis ravie du temps que j'ai passé au sein de l'association Loiret Nature Environnement. Les connaissances naturalistes que m'ont apportées Michel et Damien m'aideront beaucoup dans la poursuite de mes études et je garderai un excellent souvenir de la très bonne ambiance de travail qui régnait du début à la fin de mon stage !

Création du groupe «réserve naturelle de Saint-Mesmin»

Lundi 14 septembre, une vingtaine d'adhérents se sont réunis à la Maison de la Nature pour participer à la première réunion du **groupe réserve naturelle**. L'objectif de cette réunion était tout d'abord de présenter aux participants les différents domaines dans lesquels l'équipe de la réserve intervient et de présenter également les actions qui pourraient nécessiter une aide des bénévoles. **Différentes thématiques** ont été ainsi proposées : suivis scientifiques, chantiers nature, supports de communication et sensibilisation, histoire des sites de la réserve…

Si vous êtes également intéressés pour suivre au plus près l'actualité de la réserve naturelle et si vous avez l'envie de donner un peu de votre temps pour nous aider sur certaines actions, n'hésitez pas à prendre contact avec Michel Chantereau, le Conservateur de la réserve naturelle de Saint-Mesmin, à l'adresse suivante : michel.chantereau@espaces-naturels.fr

Prochain rendez-vous :

Le mardi 17 novembre matin :
chantier nature sur le terrain
Rdv à 9h à la MNE
Pour vous inscrire, contactez Damien par mail :
damien.hemeray@espaces-naturels.fr

Agenda 21 Mareau / Mézières : clap de fin pour LNE, mais le travail continue

L'appui de LNE à la réalisation de l'**Agenda 21 des communes de Mareau-aux-Prés et de Mézières-lez-Cléry** s'est achevé en juin. Cette collaboration - menée dans le cadre d'une expérimentation régionale sur l'accompagnement de villages dans des démarches de développement durable - a permis la concrétisation de **nombreuses actions de sensibilisation** à travers l'animation d'un groupe de travail composé d'habitants et d'élus.

L'exposition « Dans mon jardin… » a permis aux habitants des deux villages de présenter des pratiques respectueuses de l'environnement et favorisant la biodiversité : elle permet ainsi de découvrir, parmi 26 pratiques, un potager en permaculture, les avantages à créer une mare, à installer une ruche et des mangeoires pour les oiseaux. **Cette exposition sera présentée de nouveau le 25 octobre lors de la fête des plantes de Mareau-aux-Prés.**

La création d'un guide sur les déchets a permis d'informer les habitants sur les solutions locales de recyclage et présentait des conseils pour redonner une nouvelle vie à certains objets, réduire les déchets (stop pub, compost, louer au lieu d'acheter,…) et mieux trier ceux qui resteraient à mettre à la poubelle.

LNE a également animé des séances de sensibilisation à la nature et à l'environnement pour les plus jeunes avec des interventions à l'école de Mézières-lez-Cléry, lors des temps d'accueil périscolaires à la rentrée 2014 ou pour réaliser un gîte à insectes au printemps 2015.

Des conférences ont aussi été organisées à Mareau-aux-Prés par un groupe d'habitants, portant sur la géothermie ou sur l'eau. La dernière a abordé le thème de la biodiversité avec Bernard Chevassus-au-Louis, président de l'Association Humanité et Biodiversité, et avait été précédée par des sorties naturalistes, notamment à la Réserve Naturelle de Saint Mesmin.

La dernière conférence s'est tenue le 22 septembre et portait sur le climat et la COP 21, en présence de Gilles Deguet, conseiller Régional, et de Philippe Verdier qui présentait le scénario « réussir la transition énergétique en Région Centre, 100% renouvelables en 2050 » de son association Virage Énergie. Cela a été aussi l'occasion pour LNE d'y présenter le défi Familles à Énergie Positive et d'y rencontrer des volontaires.

Nous souhaitons une bonne continuation aux dynamiques habitants de Mareau et de Mézières dans la réalisation de leurs projets « post-Agenda 21 ». À venir pour eux des actions sur le covoiturage, la valorisation des producteurs locaux, la réduction des pesticides, et nous l'espérons également, un inventaire de la biodiversité communale avec notre association.

Arrivée/Départ

Depuis quelques jours, une nouvelle assistante a rejoint l'équipe de L.N.E. à la Maison de la Nature et de l'Environnement. En effet, après le départ de Céline, en fin d'été, vers de nouveaux horizons professionnels, **Sylvaine** a le plaisir de vous accueillir, à la MNE, **tous les après-midis de la semaine de 14h à 17h.**

A l'accueil, au téléphone : 02 38 56 69 84 ou par mail : loiret.natureenvironnement@orange.fr, vos demandes ou autres questions seront prises en compte et transmises aux interlocuteurs par ses soins.

Sylvaine vient également en soutien aux activités administratives, à la gestion de l'outilthèque et du centre de documentation, reprend le « Mémo de la semaine » et cette Lettre d'Information, entre autres tâches...

N'hésitez donc pas à entrer en contact avec elle, pour tous renseignements !

Le Défi Energie redémarre, avec vos déplacements en ligne de mire

L'objectif de ce défi : réduire sa consommation d'énergie de 8% par rapport à l'hiver précédent, simplement en adoptant des écogestes.

Un module eau était venu compléter ce défi énergie depuis quelques années et un nouveau volet s'ouvre aujourd'hui sur les déplacements pour améliorer ses habitudes. Pour obtenir des informations sur ce défi, contactez Pascal Veronneau sur cette adresse :
pascalveronneau.lne@orange.fr.
Vous pouvez également vous inscrire directement sur le site :
www.familles-a-energie-positive.fr.

Brochure «Plaidoyer pour des herbes... pas si folles !» à découvrir

Senecio vulgaris

Dans la série « Pour une ville sans pesticide », nous venons d'éditer notre dernier livret sur le thème des plantes sauvages et intitulé **« Plaidoyer pour des herbes… pas si folles ! »**.

Cette brochure de 28 pages, est destinée à sensibiliser le grand public à la présence des plantes sauvages en ville afin de réconcilier le citadin avec les plantes adventices. Elle a aussi pour objectif de **désherber les méninges** de l'expression « mauvaises herbes » grâce au concours de *Senecio vulgaris*, original narrateur végétal, qui pour l'occasion raconte avec passion et humour ses voisines de trottoir.

Les enfants ne seront pas en reste puisque huit pages de jeux et d'activités dans la partie centrale leur sont consacrées.

Cette brochure est disponible en consultation (téléchargement sur notre site internet) ou à la Maison de la Nature.

Publié par : Loiret Nature Environnement
Maison de la Nature et de l'Environnement 64 route d'Olivet - 45100 ORLEANS Tél. : 02 38 56 69 84 - Fax. : 02 38 56 33 48
loiret.natureenvironnement@orange.fr www.loiret-nature-environnement.org Standard téléphonique et accueil à la MNE : du lundi au vendredi de 14h à 17h 00.
Directeur de publication : Martine Burguière, présidente
ISSN : 1959-0035 / **Dépôt légal** : Octobre 2015

La lettre

de Loiret Nature Environnement

Loiret Nature Environnement

N°35 - Mai / Août 2015

L'évènement du mois de juin...
Bienvenue dans mon jardin au naturel 2015 !
Programme en pages intérieures

Et notre nouveau président est une présidente !

Le dernier Conseil d'Administration a élu Martine BURGUIERE présidente de Loiret Nature Environnement. Pour les adhérents qui fréquentent la Maison de la Nature et de l'Environnement, Martine n'est pas une inconnue puisqu'elle fait partie des bénévoles très actifs qui se sont lancés dans l'informatisation de données naturalistes engrangées depuis plusieurs décennies... vaste programme !

Martine laisse sa place de secrétaire à Christian BRAY pilier de cette équipe de fidèles au centre de documentation.

Les autres membres du C.A. ont été réélus et la machine est repartie de plus belle.

Une présidente à LNE est un événement car, en bientôt 70 années d'existence, Martine est la première ! Cela doit nous interpeller sur la sous-représentation des femmes au sein de notre Conseil d'Administration … 3 élues sur 14 c'est un record dans l'histoire de notre association.

Nous en appelons donc à vous toutes, mesdames les adhérentes, pour envisager votre participation.

De l'extérieur du C.A. la tâche semble peut-être difficile mais dans un premier temps venez assister à l'une des 4 sessions de l'année ou à un bureau pour vous faire une idée. Vous vous rendrez vite compte que les sujets d'intérêt sont nombreux et les discussions nourries. Et, avec le temps, si vous en avez envie, il vous sera possible de prendre des responsabilités plus importantes. Mais l'invitation s'adresse aussi aux messieurs !

Une association forte compte beaucoup d'adhérents et possède une équipe permanente solide mais elle l'est aussi quand ses « cadres bénévoles » se renouvellent et pour l'heure nous n'y sommes pas vraiment.

Autre sujet d'importance : comme indiqué dans mon dernier rapport moral lors de notre récente Assemblée générale, il nous faut aussi préparer deux anniversaires qui tomberont en 2016 : les 10 ans de la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Mesmin et les 70 ans de Loiret Nature Environnement.

Dans cette perspective, nous sommes à la recherche de documents anciens et de témoignages pour monter une exposition commémorative.
La formation d'une équipe de quelques bénévoles pour mettre en place un programme de festivités est également envisagée, merci de vous faire connaître si ce sujet vous intéresse.

Merci encore pour votre engagement !

Pour le C.A. de L.N.E., Didier PAPET
Vice-président.

Bienvenue dans mon jardin au naturel : édition 2015 (voir programme en pièce jointe)

Samedi 13 et dimanche 14 juin : 36 jardins accueilleront les visiteurs pour la 5ème édition du **week-end portes-ouvertes « Bienvenue dans mon jardin au naturel »** !
Pour le lancement du week-end, un atelier de décoration éphémère du jardin sera proposé le **samedi 13 juin de 10h à 13h dans le jardin de la Maison de la Nature (64 route d'Olivet) à Orléans.**

Une carte pour localiser facilement les jardins est consultable sur internet : http://goo.gl/maps/DVNH9

« Artistes en herbes, des expos poussent dans mon quartier »... à vous de voter !

Dans le cadre de l'action « Pesticides, comment s'en passer ? » et d'une démarche d'éducation à l'environnement, **l'événement-concours « Artistes en herbes, des expos poussent dans mon quartier »** a été lancé. C'est afin de favoriser la connaissance des plantes sauvages spontanées, dites « mauvaises herbes », et d'encourager leur acceptation, que des groupes vont réaliser, **sur l'espace public à la manière du street-art,** une œuvre artistique et éphémère mettant en scène les végétaux poussant sur les trottoirs de la ville.

6 groupes se sont inscrits pour ce tout nouveau projet innovant, atypique et créatif. L'association « Initiatives Citoyennes » située à Orléans (quartier Argonne), le centre social Gare de Saint-Jean-de-Braye, 3 écoles primaires situées à Châteauneuf-sur Loire, à Saint-Denis-en-Val, à Orléans (quartier Saint-Marceau) et le collège de La-Ferté-Saint-Aubin, vont prochainement se lancer dans la création et l'exposition d'œuvres artistiques de rue en utilisant comme élément central lesdites « mauvaises herbes » !

C'est entre le 15 mai et le 15 juin que vous pourrez découvrir les projets de tous ces groupes.
Au programme, mais sans trop en dévoiler, tag végétal, expositions photos, Land'art à thème…
Vous trouverez à cette période dans les communes concernées, l'affichage en mairie, écoles, commerces de proximités annonçant les dates et lieux d'exposition des projets.

Et **à partir du 15 juin**, découvrez en images les sept projets et ne manquez pas de **voter pour votre réalisation favorite.**
Rendez-vous sur notre site : www.loiret-nature-environnement.org, action «Artistes en herbes».

Deux nouveaux outils à découvrir !

Une jardifiche sur le thème de l'eau au jardin a été réalisée et imprimée à 6000 exemplaires pour être distribuée aux jardiniers amateurs et au grand public. Cette jardifiche vient compléter l'offre des 10 jardifiches sur le jardinage au naturel déjà existantes à disposition des jardiniers.
Le « nuancier du jardin » présente la description de 9 « maladies et ravageurs » courants des fruits et légumes et les solutions naturelles pour les maîtriser tout en favorisant la biodiversité, en agissant de manière préventive et en associant les techniques proposées pour une meilleure efficacité. **Faites les connaître !**

Programme « Pesticides comment s'en passer ? » : deux nouvelles communes signataires !

En 2015, deux nouvelles communes bénéficieront d'un accompagnement dans le programme « Pesticides, comment s'en passer ? » : la commune de **Germigny-des-Prés** signataire le 19 avril dernier et la commune voisine de **Saint-Benoît-sur-Loire** qui signera prochainement, soit maintenant un total de **28 communes concernées** sur le département du Loiret.

Au cours de ce premier semestre, de nombreux contacts ont été pris dans l'est du département sur le territoire de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie ainsi que plusieurs réunions d'informations organisées en partenariat avec la SHOL (Société d'Horticulture du Loiret) auprès d'une centaine de communes du département au total.

Signature de la charte à Germigny-des-Prés (© LNE)

Brochure «Le baromètre de la nature dans le Loiret»

L'association vient d'éditer, début 2015, son premier « Baromètre de la nature dans le Loiret » !

Cette plaquette d'information dresse, de manière synthétique, le bilan de l'état de notre environnement à un instant T et fait le point sur les richesses, mais aussi sur les pauvretés, de notre département en matière de **faune, de flore et d'habitats.**

L'objectif est d'informer, d'alerter mais aussi surtout d'encourager nos concitoyens à protéger, maintenir, voire **développer la biodiversité** sur notre territoire.

Cette brochure au format A4, a été imprimée à 1 000 exemplaires. Elle est consultable et téléchargeable sur notre site Internet http://www.loiret-nature-environnement.org/eduquer/outiltheque/Barometre-LNE.pdf

Des barrières et des seaux pour étudier les Pélobates bruns

Barrière provisoire (© LNE)

Comme vous le savez, l'association étudie depuis plusieurs années la population de Pélobate brun du Loiret. **Ce petit crapaud**, d'apparence insignifiante, est **l'un des plus rares de France** et sa préservation est considérée aujourd'hui comme une priorité. Dans ce contexte, il est important d'évaluer l'efficacité de la reproduction de l'espèce dans le département afin de mettre en œuvre des actions favorables à sa conservation dans les années à venir.
Nous souhaitons dans ce cadre installer des barrières et enterrer des seaux autour des mares abritant le Pélobate brun. Les jeunes, fraîchement métamorphosés, quittent le milieu aquatique dès la fin du mois de juin et, arrivant aux barrières, n'auront d'autres choix que de les longer avant de tomber dans les seaux. Les individus capturés seront alors comptés et étudiés.

ET C'EST LA QUE VOTRE AIDE NOUS SERA PRÉCIEUSE ! Les personnes motivées sont invitées à nous rejoindre à la **MNE le 17 juin 2015 à partir de 9h** pour une journée consacrée à la réalisation des barrières. Si vous possédez des agrafeuses pour bois, vous pouvez les apporter !

Deux autres journées, le **23 et le 24 juin 2015**, sont également prévues sur le site abritant le Pélobate brun pour mettre en place ce dispositif. Nous vous attendons donc nombreux à l'une ou aux deux sessions, **armés de pelles et de pioches**, pour nous aider à enterrer les seaux et les barrières. Le rendez-vous est fixé à **8h30 à la MNE.** Co-voiturage possible. Si vous possédez un motoculteur ou un soc de charrue, vous pouvez également les apporter pour faciliter la tâche !

Si vous êtes disponibles à une ou plusieurs de ces journées, **nous vous remercions de prendre contact avec notre chargé d'études, Antonin Jourdas, par mail (antoninjourdas.lne@orange.fr) ou par téléphone (02.38.56.90.61) pour vous inscrire.** Nous restons également disponibles si vous souhaitez de plus amples informations sur le projet.

Un Agenda 21 pour le Lycée Jean Lurçat

Cette année, LNE a accompagné le **Lycée Professionnel Jean Lurçat de Fleury-les-Aubrais** dans l'élaboration de son **Agenda 21 scolaire.**

Ce projet a débuté avec la réalisation d'un diagnostic sur le développement durable dans l'établissement avec l'appui des éco-délégués élus à l'automne parmi les lycéens. Ce travail préliminaire a ensuite permis la définition d'actions à mettre en œuvre pour, entre autres, améliorer la gestion de l'eau, pour réduire la quantité de déchets et améliorer leur tri, ou encore pour améliorer le « vivre ensemble » au lycée.
C'est notamment dans ce cadre, qu'une visite des principaux lieux de culte (cathédrale et synagogue d'Orléans et mosquée de Saint-Jean-de-Braye) a été organisée en réponse aux attentats de janvier pour les élèves délégués de classe.
Côté environnemental, deux classes ont aussi pu bénéficier d'une visite de la station d'épuration des eaux usées à La Source.

Cet accompagnement démarré lors de l'année scolaire 2013/2014 s'achèvera en juin 2015, avec l'adoption d'un programme composé de 26 actions.
Par exemple, concernant les installations du lycée qui font suite à l'Agenda 21, il est prévu d'effectuer des travaux dans les ateliers pour récupérer l'eau utilisée grâce à un cycle fermé et ainsi réduire de 25% la consommation d'eau de l'établissement.

Visite de la STEP de la Source (© LNE)

Agenda 21 de Mareau et Mézières, un accompagnement qui se termine

Le mois de juin marque la fin de l'accompagnement par LNE des communes de Mareau-aux-Prés et de Mézières-lez-Cléry dans la mise en œuvre des actions de leur Agenda 21 commun. Ce travail, principalement d'animation du groupe constitué d'habitants et d'élus, nous a également permis de construire avec les habitants une **exposition "dans mon jardin" sur les pratiques respectueuses de l'environnement,** un **guide sur les déchets** pour donner aux habitants les informations clés pour bien trier et recycler, d'organiser des conférences sur le développement durable, ou encore de leur proposer des animations scolaires sur la nature et la construction d'un gîte à insectes. Une présentation plus complète aura lieu dans la prochaine lettre d'info, une fois les dernières actions terminées. En attendant notez dans vos agendas la **conférence sur la biodiversité** qui aura lieu **le 26 juin à Mareau** !

Aller à l'école en Car-à-pattes !

CAR À PATTES

Pas de moteur, mais des parents accompagnateurs à tour de rôle, une ligne, des arrêts, un horaire... Tout pour se rendre à l'école du "bon pied" et en revenir sous surveillance, **sans danger et sans polluer**. LNE travaille depuis janvier avec l'ADEME pour le développement de "Car à pattes" dans le Loiret et ainsi promouvoir une solution pour lutter contre la pollution et rendre la vie plus agréable. Après une phase d'échange et de retour d'expérience des lignes déjà existantes dans le département, l'heure est aujourd'hui à la **création de nouveaux itinéraires**. Le premier lancé avec LNE débute en juin à l'école de Mézières-lez-Cléry.

Des Familles à Énergie Positive

Le défi Familles à énergie positive, organisé par PrioriTerre en collaboration avec l'ADEME, la Région Centre-Val de Loire, l'Espace Info Energie, le Graine Centre et LNE, a réuni cette année **97 familles du Loiret** réparties en 14 équipes.

Le but de ce défi : **réduire de 8% sa consommation d'énergie** sur la période hivernale de chauffage entre le 1er décembre et le 30 avril.

Mission réussie pour la quasi-totalité des familles accompagnées par LNE et l'Espace Info Énergie, puisque nous avons enregistré en moyenne une **baisse de 11% de leurs consommations d'énergie, et une baisse de 16% de leur consommation d'eau**, seulement en adoptant quelques gestes simples, comme programmer son chauffage selon les heures de présence dans la maison et limiter la température à 19° dans les pièces de vie en journée. **Bravo à eux !**

Des jurys citoyens pour la consultation sur l'eau

Dans le cadre de la consultation lancée par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne sur le projet de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2016-2021, dont LNE est un relais, nous avons organisé deux jurys citoyens, à Gien et à Orléans.
19 volontaires, de profil, âge et situation professionnelle variés, ont pu bénéficier d'informations sur la gestion de l'eau en France, sur la préservation des milieux aquatiques, sur le problème de la quantité de cette ressource (sécheresses et adaptation au changement climatique) ou encore sur la prévention du risque d'inondation.

Les participants ont ensuite rédigé un avis collectif qu'ils sont allés présenter à l'Agence de l'Eau le vendredi 10 avril 2015, en présence de Monsieur Martin Gutton, Directeur Général de l'Agence de l'Eau et du président de LNE.

Les jurés ont notamment préconisé une meilleure représentation des usagers domestiques et des associations de protection de l'environnement dans les agences de bassin, une orientation du modèle agricole vers des pratiques plus respectueuses de la ressource en eau, un renforcement des contrôles et des moyens, ou encore une meilleure protection des petits cours d'eau.

Restitution des avis citoyens (©LNE).

Vous pouvez consulter ces avis sur internet sur le site Prenons soin de l'eau : http://www.prenons-soin-de-leau.fr/cms/accueil/vos-espaces/espace-actualite/ils-ont-donne-leur-avis-dans-un.html

L'eau, les inondations, le milieu marin : quelles actions ?

Participez à la consultation du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015

La consultation se poursuit jusqu'au 18 juin, vous pouvez vous aussi y participer en répondant à un questionnaire sur www.prenons-soin-de-leau.fr ou en envoyant votre contribution écrite à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.
Nous vous encourageons à faire cette démarche pour que votre avis, à vous aussi, compte !

Une synthèse de tous les avis reçus à l'Agence de l'Eau sera effectuée à la clôture de la consultation et le projet de SDAGE sera amendé pour en tenir compte, avant qu'il ne soit adopté dans sa version définitive par le Comité de Bassin.

Loutre, y es-tu ?

Comme annoncé dans notre précédente Lettre d'Infos, nous participons activement à **l'étude de la répartition** de la Loutre d'Europe dans le Loiret. Nous avons ainsi mené une dizaine de journées de prospections avec le Muséum d'Orléans et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage en février, mars et avril.

La Loutre étant strictement nocturne dans nos contrées, ce sont les indices de présence que nous recherchons principalement : empreintes de pas, fèces (appelées « épreintes »), reliefs de repas…

Ruisseau fréquenté par la loutre, entre la Loire et la forêt d'Orléans (© MNB)

Site de marquage territorial, sur lequel des épreintes ont été trouvées à de nombreuses reprises (© MNB)

La présence de l'espèce a ainsi été confirmée sur la Loire moyenne, depuis Bonny-sur-Loire jusqu'à la réserve naturelle de Saint-Mesmin, où une empreinte de pas a été observée par les agents de la réserve au début du printemps. Toutefois, les indices de présence sur la Loire sont excessivement rares et difficiles à trouver. La Loutre semble se cantonner préférentiellement sur quelques petits affluents, au niveau d'eau plus stable et moins fréquentés.

Afin de mettre en évidence d'éventuels échanges avec le bassin de la Seine, le canal de Briare et le Loing ont été méthodiquement prospectés. Aucune trace n'a été observée. Sur les Mauves également les prospections ont été négatives : la loutre n'y a manifestement pas encore fait son apparition, malgré des milieux particulièrement propices.

Les Mauves où aucune trace de présence de la loutre n'a été mise en évidence (© MNB)

Le Canal de Briare, voie royale vers le bassin de la Seine, ne semble pas encore fréquenté par la loutre (© MNB)

Loutre d'Europe (© R.ROSOUX)

Les données de présence recueillies restent encore faibles et localisées. La loutre est toutefois installée sur la Loire depuis le Giennois jusqu'à l'Orléanais et devrait petit à petit occuper les autres territoires disponibles, en priorité au niveau des zones de confluences. **Si vous êtes intéressés par ces prospections, contactez Marie-des-Neiges de Bellefroid au 02 38 56 90 61 ou par mail mariebellefroid.lne@orange.fr**

Tables didactiques en bord de Loire

Cela fait près de vingt ans que nous avions installé, face aux colonies les plus importantes, des tables présentant les sternes et autres oiseaux du bord de Loire. Grâce à un financement du Plan Loire Grandeur Nature, ces tables avaient été complètement repensées en 2010.

Nous recherchons actuellement de l'aide pour installer les dernières tables. Certaines d'entre elles doivent être déplacées, car les colonies de sternes ont déménagé suite à la croissance de la végétation. Merci de prendre contact avec Didier Papet au 02 38 56 69 84 ou par mail : loiret.natureenvironnement@orange.fr

Réserve Naturelle
SAINT-MESMIN

Appel à dons pour la restauration du sentier de découverte de la Croix de Micy

De nombreux adhérents se souviennent du **sentier de découverte de la Croix de Micy** sur la commune de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin et de ses 24 bornes d'information sur la faune et la flore de la réserve. Au départ du parking de la Pointe de Courpain, la plupart des visiteurs de la réserve naturelle se dirigent à pied vers la confluence du Loiret et de la Loire vers l'aval. Vers l'amont, on peut cheminer sur une boucle de près d'un kilomètre, sur laquelle un sentier pédagogique avait été aménagé en 1994 avec les enfants d'une classe de la commune. Ce site concentre de nombreux atouts. En effet, le parcours permet au promeneur de découvrir, sur une courte distance, une véritable mosaïque de milieux naturels caractéristiques de la réserve naturelle de Saint-Mesmin : prairie, fruticée, ripisylve, îles et îlots…

L'itinéraire aménagé en 1994 est délaissé et une végétation dense s'est développée, parfois jusqu'au milieu du sentier. Le mobilier est toujours sur le site, mais il est abîmé et obsolète. Le milieu naturel a évolué et les thématiques développées sur les panneaux ne correspondent plus tout à fait à ce que le promeneur peut observer. Le départ du cheminement conçu en 1994 n'est plus accessible pour les promeneurs et le panneau d'accueil a été enlevé il y a déjà plusieurs années. Néanmoins, **l'enjeu de sensibilisation reste important** pour la réserve naturelle et ce site possède encore de nombreuses espèces ou milieux naturels qui peuvent être valorisés auprès de différents publics. Pour toutes ces raisons, nous avons décidé de restaurer, ou plutôt de complètement **renouveler ce sentier de découverte de la faune et de la flore.**

Un panneau du sentier installé début 2014 à Mareau avec le financement de la Communauté de Communes du Val d'Ardoux (© D.HEMERAY)

Le projet est déjà bien avancé dans ses grandes lignes : il réutilisera la même **boucle d'environ 1 km** et sera constitué de **14 éléments de mobilier, informatifs, dynamiques et ludiques**.
L'objectif est de faire découvrir les richesses de la nature, même ordinaires, en présentant des espèces souvent mal-aimées, telles que par exemple la ronce, l'ortie, le lierre… ou des espèces emblématiques de la Loire, comme le Castor, la Loutre, ou les Sternes. Ce parcours pourra être **librement emprunté par les visiteurs**. Il servira également de support pour les animations avec un public scolaire ou familial, les sorties organisées par l'équipe de la réserve naturelle. Le sentier devrait être inauguré au printemps 2016 …

Et du côté des finances ? Nous sommes depuis plusieurs mois à la recherche de financements et, aujourd'hui, **le budget est presque bouclé**. Les subventions publiques (Etat, Région, Département) sont acquises, de même que l'aide matérielle de la commune de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin pour l'installation du matériel. D'autre part, une association présidée par une de nos adhérentes qui a prononcé sa dissolution, a voté l'attribution de l'actif à LNE. Cette somme sera reversée en totalité au financement du sentier. Par contre les dossiers adressés à plusieurs fondations et mécènes, très sollicités en ce moment, n'ont malheureusement rien donné.

Il reste cependant à trouver **près de 2000 €**. C'est la raison pour laquelle nous faisons **un appel à dons** afin de pouvoir signer les premiers devis au dessinateur et à la graphiste et lancer réellement le projet qui nous tient à cœur.

Si vous souhaitez nous aider financièrement pour concrétiser ce projet, merci d'adresser vos dons à LNE avec la **mention « sentier de découverte réserve ».** La somme étant déductible de vos impôts dans les limites légales, un reçu fiscal vous sera bien entendu adressé.

Un grand merci par avance à ceux qui pourront nous aider.

Proposition de création d'un groupe «Balades naturalistes»

Si vous avez du temps libre en semaine, si votre plaisir est la balade, la découverte ou la prospection, si vous voulez échanger, partager ou acquérir de nouvelles connaissances dans le domaine naturaliste, je vous propose de participer à des **sorties hebdomadaires à partir de septembre prochain !** Ces sorties auraient lieu **une fois par semaine à jour fixe**. Une réunion (mensuelle ?) permettrait de faire le bilan des sorties passées.

Ces **balades naturalistes** (en marge des sorties de l'agenda) se voudraient **multidisciplinaires**, chacun apportant ses compétences et profitant de celles des autres. Elles permettraient également d'alimenter la future base de données naturalistes SIRFF (Système d'Information Régional Faune Flore), de prospecter des territoires peu fréquentés du Loiret ou de contribuer aux études menées par notre association.

Si ce projet vous intéresse, je vous invite à une réunion d'information le samedi 13 juin 2015 à 9h à la Maison de la Nature et de l'Environnement.

Contact : Régis GIRAULT (ancien président de L.N.E. et futur retraité) : loiret.natureenvironnement@orange.fr

Chronique de O2 et 8Z : Balbuzards pêcheurs. par Gilles Perrodin

Mi février, la période des retours de migration approche pour les balbuzards. Comme chaque année, c'est avec impatience que le couple « O2 » et « 8Z » est attendu, de retour sains et saufs de leur villégiature hivernale.
Rappelons que l'an dernier, le seul jeune à qui ils avaient donné naissance était mort à l'âge d'environ 33 jours et que l'on avait seulement retrouvé une de ses ailes. Rien n'indique la cause de sa fin tragique, mais afin d'éviter désormais tout risque potentiel de prédation dans l'aire par un carnivore (martre notamment…), des manchons lisses ont été installés sur le tronc du pin porteur du nid et de celui qui en est très proche.

Mi mars : "02" et "8Z" sont de retour sur leur territoire et ne perdent pas de temps pour perpétuer à nouveau l'espèce. Entre baignades, transports de branches et apports de poisson, ils s'accouplent fréquemment. La couvaison débutera quant à elle au début du mois d'avril. Commence alors la délicate période d'incubation des œufs qui va s'étaler sur plus de 35 jours.
C'est l'occasion de rappeler que les balbuzards particulièrement sensibles aux dérangements humains ont besoin pour la mener à bien d'une totale tranquillité. Tout stationnement à moins de 300m d'un nid peut en effet provoquer l'abandon de la nichée et sa destruction par les prédateurs (corneilles notamment), ou sa mort rapide si elle rentre en hypothermie par manque de couvaison. Soyons donc tous, admirateurs de la faune aviaire, photographes ou simples promeneurs, attentifs à ne pas les déranger.

A la mi mai, soit 38 jours après avoir observé le début de la couvaison sur le nid emblématique de l'étang du Ravoir, la femelle "02" a été vue en train de donner une de ses toutes premières becquées à un poussin né depuis peu. Espérons que comme de 2010 à 2012, ce couple verra ce premier rejeton devenir l'aîné d'une fratrie capable dans sept à huit semaines de passer le cap fatidique du premier envol.
Combien seront-ils ? Nous ne le savons pas encore, d'autant que probablement pour leur assurer un surcroît de sécurité, les adultes ne manquent pas en ce moment d'apporter de nouvelles branches en périphérie du nid. Difficile dans ses conditions d'espérer voir rapidement une ou plusieurs petite (s) tête (s) dépasser de l'aire, ou même d'essayer d'apprécier si "02" présente des becquées dans des directions différentes. Patientons probablement encore 8 à 10 jours pour le découvrir.

Balbuzard pêcheur (© C.LARTIGAU)

La suite de cette chronique, étoffée de bien d'autres détails, ainsi que de nombreuses photos et vidéos sont à découvrir sur le site internet de Francis Couton et Gilles Perrodin (dont sont tirés les extraits précédents).
http://francis-digiscopie.fr/

Publié par : Loiret Nature Environnement
Maison de la Nature et de l'Environnement 64 route d'Olivet - 45100 ORLEANS Tél. : 02 38 56 69 84 - Fax. : 02 38 56 33 48
loiret.natureenvironnement@orange.fr www.loiret-nature-environnement.org Standard téléphonique et accueil à la MNE : du lundi au vendredi de 14h à 17h 30.
Directeur de publication : Martine Burguière / **Rédaction** : Céline Colin
ISSN : 1959-0035 / **Dépôt légal** : Mai 2015

La lettre
de Loiret Nature Environnement
Loiret Nature Environnement
N°34 - Janvier / Avril 2015

Le mot du Président

Étrange début d'année qu'en ce mois de janvier 2015 ! Vous avez pu constater que nous avons, nous aussi, exercé notre devoir de solidarité, c'était bien la moindre des choses ! Notre engagement à connaître et protéger la nature en est un autre et nous tenons bon !

Pour LNE, 2015 s'annonce aussi comme une année de défis pendant laquelle il nous faudra répondre à plusieurs questions et ma liste n'est pas exhaustive :

✦ Comment dynamiser nos groupes thématiques et assurer leur pérennité tout en prenant le relais de responsables qui sont souvent sur le pont depuis des décennies et qui aimeraient prendre un peu de recul ?

✦ Comment renouveler la liste de nos représentants aux nombreuses commissions pour lesquelles les institutions comptent sur nous et en plus grand nombre chaque année ?

✦ Comment apporter bénévolement plus d'aide aux groupes de travail qu'il s'agisse de bricolage, de chantiers nature, de suivis naturalistes ou d'alimentation de notre base de données ?

✦ Comment proposer notre appui à nos permanents quand ceux-ci croulent sous les missions toujours plus gourmandes en temps et toujours plus spécialisées ?

✦ Comment étoffer notre conseil d'administration (dont les places, je vous le rappelle, ne sont pas limitées) et par ce biais apporter des idées nouvelles sur les projets et l'avenir de LNE ?

✦ Comment retrouver notre place de première association de protection de la nature en nombre d'adhérents (en 2014 nous sommes troisièmes sur les 17 associations fédérées à Nature Centre) ?

Beaucoup d'entre vous sont déjà sur les listes des bénévoles actifs et je les en remercie.

Si vous êtes, pour l'instant, « simple adhérent » - ce qui est déjà appréciable - et si vous avez envie d'aller au-delà en mettant vos compétences au service de votre association, n'hésitez pas à me contacter et à venir me rencontrer.
Souvent il s'agit « de se lancer ». Des formations existent et beaucoup de missions sont à la portée de tous.

MERCI de votre engagement.

Nous remercions chaleureusement Dominique Charon, notre dessinateur attitré et préféré, pour sa contribution à cette lettre d'info. Comme pour faire écho à l'édito de Didier Papet, il nous offre, à travers son coup de crayon, sa vision des évènements tragiques du début d'année. A considérer à la fois avec sérieux et beaucoup de second degré.

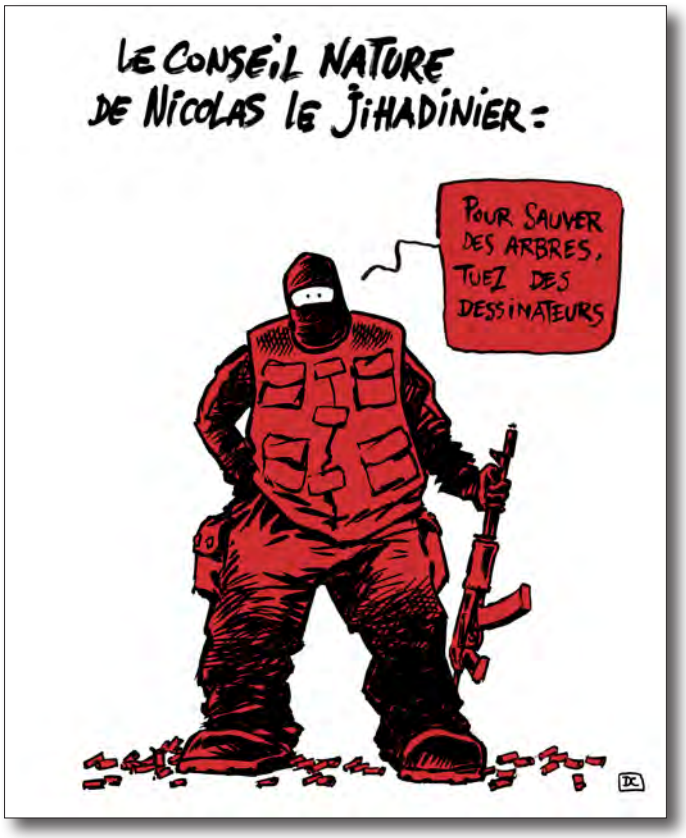

D.CHARON - Le Toit à Vaches - Février 2015

Les questions de l'eau vous intéressent ? Donnez votre avis !

Qualité de l'eau et des milieux aquatiques et marins, partage de la ressource, aménagement et risques d'inondation… Ces sujets concernent tous les citoyens !

Du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015, prenez part à la consultation publique sur la stratégie du bassin Loire-Bretagne pour l'eau et les inondations.

Qu'est-ce que le bassin Loire-Bretagne ?
Le bassin Loire-Bretagne s'étend des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère (28% du territoire national métropolitain). Il englobe les bassins versants de la Loire et de tous ses affluents, les bassins versants des rivières et fleuves de Bretagne, de Vendée et du Marais poitevin. 12,4 millions d'habitants y vivent.

Qu'est-ce qu'un comité de bassin ?
Les comités de bassin, parlements locaux de l'eau, sont des instances délibérantes qui rassemblent par grand bassin versant tous les acteurs de l'eau : représentants des collectivités locales, des industriels, des agriculteurs, des consommateurs et

Qu'est-ce que le SDAGE ?
Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux est un outil de planification de la politique de l'eau associant tous les acteurs du bassin.
Son objectif est de proposer un panel de mesures permettant d'atteindre le bon état des eaux (qualitatif et quantitatif) dans le bassin.
30% des eaux du bassin Loire-Bretagne étaient en bon état en 2013 (23% pour la partie Loire moyenne), l'objectif est d'atteindre 61% des eaux en bon état en 2021 (48% en Loire moyenne).

La consultation du public sur l'eau, de quoi s'agit-il ?
Il s'agit, dans chaque bassin hydrographique français, de demander au public si les actions prévues dans le projet du SDAGE 2016-2021 répondent à ses attentes pour atteindre au plus vite l'objectif de bon état des eaux.
La consultation en cours porte également sur le Plan de Gestion du Risque d'Inondation (PGRI).

Comment y répondre ?
L'association est un relais de cette consultation.
Des questionnaires sont en libre-service à la Maison de la Nature et de l'Environnement, mais également accessibles en ligne sur le site www.prenons-soin-de-leau.fr

En cas d'interrogations, n'hésitez pas à venir nous voir, nous sommes à votre disposition pour vous aider à remplir le questionnaire !

Quelles suites seront données à vos avis et à cette consultation ?
Les avis reçus seront analysés et présentés au comité de bassin Loire-Bretagne. Des modifications pourront alors être apportées au projet du SDAGE en vue de son adoption définitive pour la période 2016-2021.

Manifestations organisées par LNE dans le cadre de la consultation

Les jurys citoyens

Parmi les actions menées par l'association pour informer les Loirétains, des **jurys citoyens** (panels représentatifs de 10 à 12 personnes) sont organisés à Orléans et à Gien pour inciter le public à **jouer un rôle nouveau** dans la décision publique aux côtés des experts et des décideurs. Des interventions de professionnels sur les diverses thématiques liées à l'eau seront organisées sur **trois demi-journées** pour donner toutes les informations nécessaires aux jurés afin de débattre et de construire un **« avis citoyen » collectif** permettant de faire émerger l'**intérêt général.**

Si vous souhaitez participer à ces jurys-citoyens (trois demi-journées le samedi, de février à avril, pour la formation des jurés et la rédaction de l'avis), prenez contact dès à présent avec l'association par téléphone (02 38 56 93 24) ou par courriel (pascalveronneau.lne@orange.fr).

Dates clés:

Recrutement : jusqu'au 20/02

Formations des jurés et rédaction de l'avis : du 21/02 au 4/04

Restitution des avis : Samedi 11/04/2015.

Circuit découverte au bord de l'eau

Réserve Naturelle SAINT-MESMIN

L'association Loiret Nature Environnement est l'organisme gestionnaire de la réserve naturelle nationale de Saint-Mesmin. Un territoire modelé par la Loire qui englobe, outre l'île de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, plusieurs autres sites remarquables (îles, îlots, forêt alluviale à la confluence entre la Loire et le Loiret). Depuis son extension en décembre 2006, la réserve naturelle de Saint-Mesmin protège désormais un tronçon de 7,5 km de Loire, en aval d'Orléans.

Le territoire de la réserve naturelle se prête particulièrement bien à la découverte du milieu aquatique. Une **sortie pédagogique** sera organisée sous la forme d'un **circuit pédestre** permettant de mettre l'accent à la fois sur la **qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques,** la **maîtrise des pollutions** de toute nature, et la **protection des zones humides et de la biodiversité.**

L'objectif de cette sortie sera d'informer, de sensibiliser et de favoriser les échanges, tout en introduisant la consultation du public pour le Sdage.

Découverte de la flore et de la faune en bords de Loire (© LNE)

Lieu : Réserve Naturelle de Saint-Mesmin.
Rdv : 9h30 à l'église de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin
Date : 31 mai 2015.

Visite d'une STEP avec des lycéens

Organisation d'une **sortie scolaire** avec des jeunes du Lycée Professionnel Jean Lurçat de Fleury-les-Aubrais pour visiter la STEP de La Source et découvrir le **processus de traitement des eaux usées avant un rejet en Loire.** Sensibilisation des lycéens sur la pollution des cours d'eau et sur les rejets ménagers, information sur le Sdage et recueil de leurs impressions. Ces lycéens travaillent sur la thématique « eau » dans le cadre de la mise en place de l'agenda 21 scolaire de leur lycée.

Lieu : STEP de La Source
Date : Vendredi 9 et 16 janvier 2015.

Conférence sur l'eau

Conférence avec un intervenant spécialiste de l'eau, Madame Bernadette Doret, directrice de la délégation Centre Loire de l'Agence de l'eau, suivie d'un débat avec le public. Mareau-aux-Prés et Mézières-lez-Cléry ont lancé conjointement leur agenda 21 et un groupe d'habitants travaille activement sur la protection de la ressource en eau. Cette conférence sera accompagnée d'une exposition et d'une information sur la consultation sur l'eau et le Sdage.

Lieu : Salle Raboliot à Mareau-Aux-Prés.
Date : vendredi 20 mars 2015 à 20h15.

Café gé-eau

En partenariat avec l'Association des Géographes de l'Université d'Orléans, **organisation d'un « café géo »** par un géographe expert d'une thématique sur l'eau (présentation publique suivie d'un débat).

Date et lieu à confirmer.

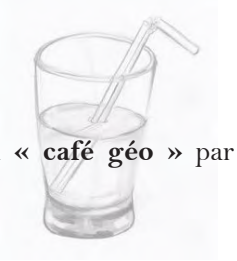

Sonneur à ventre jaune : les recherches continuent !

Le Sonneur à ventre jaune est un petit crapaud aussi rare qu'étonnant. Évitant la présence des autres espèces d'amphibiens, on l'observe là où l'on si attend le moins ! Reconnaissable à son ventre jaune marbré de noir (ou l'inverse !), il se reproduit dans les ornières forestières fraîchement créées par les engins de chantier, les fossés curés, les « flaques » ensoleillées et les zones humides en prairies pâturées. Bien loin donc des mares végétalisées reconnues pour leur biodiversité !

Sonneur à ventre jaune (© LNE)

Ornières favorables (© LNE)

Découvert dans les années 1980 à Vrigny, le Sonneur à ventre jaune n'a plus été retrouvé dans le Loiret depuis. Pourtant les milieux favorables à sa reproduction, entretenus par l'activité sylvicole, existent toujours dans les grands massifs argileux de la Forêt d'Orléans (Ingrannes, Orléans). **L'association a donc choisi d'y rechercher l'espèce en 2014,** connaissant sa discrétion et son écologie particulière. **13 bénévoles motivés** ont été mobilisés en avril pour repérer les milieux humides favorables au Sonneur à ventre jaune. **38 parcelles forestières** se sont révélées propices et ont été prospectées en mai et en juin. Au total, **61 sessions d'inventaire** ont été réalisées et ont permis de recenser **69 espèces tous groupes confondus.** Bien que **les prospections entreprises n'aient pas rendu possible l'observation du Sonneur à ventre jaune,** plusieurs autres espèces remarquables ont été notées : le Triton ponctué, le Lézard des souches, la Raiponce en épi…

Lézard des souches (© D. Leroy)

Triton ponctué (© LNE)

Raiponce en épi (© D. Leroy)

Ainsi, malgré un effort de prospection conséquent, le Sonneur à ventre jaune n'a pas été retrouvé en Forêt d'Orléans. Plusieurs éléments préjudiciables à l'espèce peuvent expliquer sa présence anecdotique ou son absence : **la politique de conservation de la qualité des sols mise en œuvre par l'Office National des Forêts,** impliquant le comblement des ornières, la viabilisation des chemins, limitant la création de flaques, **la présence importante d'autres espèces d'amphibiens dans les ornières** (Crapaud commun, Grenouille agile et verte), etc.

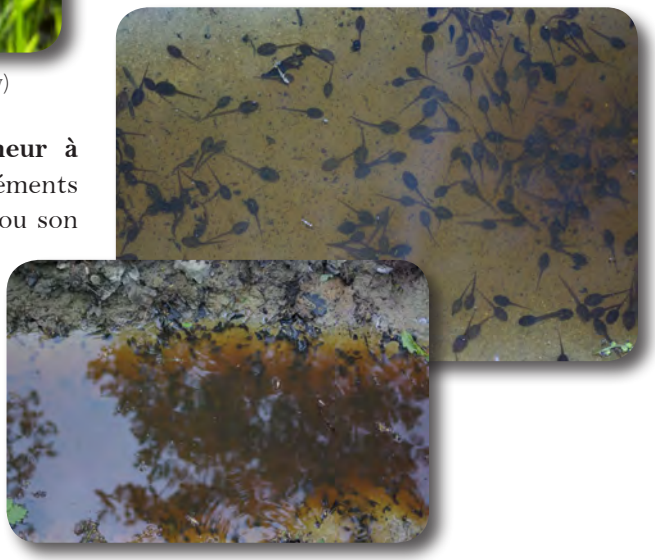

Les ornières utilisées par la Grenouille agile pour se reproduire sont défavorables à l'espèce (© LNE)

Dans ces conditions, le Sonneur à ventre jaune, connu pour ses capacités de déplacement importantes (jusqu'à 3 km en une génération !), a pu migrer progressivement hors de la forêt domaniale pour trouver de nouveaux milieux favorables à sa reproduction. **L'association, souhaitant confirmer cette hypothèse, recherchera donc l'espèce en 2015 en périphérie de la Forêt d'Orléans.** Les prairies humides pâturées par les bovins, habitat de prédilection du Sonneur à ventre jaune dans les départements de l'Indre et du Cher, et les boisements privés seront notamment inventoriés. Des prospections supplémentaires seront également organisées en forêt domaniale sur les parcelles les plus favorables en 2014.

Milieu prairial occupé par l'espèce dans l'Indre (© LNE)

Pélobate brun : des résultats encourageants !

Vous connaissez tous à présent le Pélobate brun, un des emblèmes de notre patrimoine naturel ! **Ce petit crapaud, dont la population loirétaine constitue l'une des plus importantes de France, est une rareté nationale.** L'association mène depuis 2011 des actions scientifiques et naturalistes pour mieux comprendre son écologie et préciser sa répartition dans le département.

Pélobate brun adulte (femelle) © LNE

Deux actions ont été menées en 2014 :

⇨ **Etude du cycle de vie annuel de l'espèce sur la localité connue** : 29 sessions d'inventaire hebdomadaires ont été réalisées entre février et août, de nuit comme de jour. Ce suivi nous a permis de **décrire en détail les phases clés de l'activité et de la reproduction du Pélobate brun (migrations, accouplements…).** L'étude a également confirmé la reproduction de l'espèce sur le site, avec l'observation de plusieurs pontes, têtards et jeunes.

Ces résultats alimentent nos connaissances sur l'écologie de l'espèce. **Ils seront utilisés en 2015 pour mettre en œuvre deux nouveaux suivis. L'efficacité de la reproduction de l'espèce sera étudiée** afin d'évaluer la dynamique de la population loirétaine et en déduire la gestion conservatoire adaptée. Un deuxième suivi permettra de **définir avec précision les habitats terrestres utilisés par l'espèce.**

⇨ **Actualisation de la répartition de l'espèce dans le Loiret** : les mares favorables au Pélobate brun ont été localisées dans un rayon de 3 km autour de la station connue, puis inventoriées. **14 sessions d'inventaires** ont été réalisées entre avril et mai, durant lesquelles **l'espèce a été observée à 11 reprises. Elle est aujourd'hui répertoriée sur 18 mares contre 7 seulement en 2013.** Ces inventaires ont permis notamment de découvrir **un nouveau noyau de population dans le sud de ladite commune.**

Les résultats obtenus nous encouragent à **poursuivre nos efforts en 2015, avec l'inventaire de trois nouvelles zones potentiellement occupées par l'espèce** : le nord-ouest de la Sologne, le secteur de Saint-Jean-le-Blanc (donnée historique) et celui d'Isdes et de Villemurlin.

L'ensemble des actions entreprises en 2014 ont également permis de préciser la répartition de plusieurs espèces d'amphibiens (Salamandre tachetée, Triton marbré, Triton ponctué…) et de reptiles (Lézard vert, Vipère aspic...). **Plus de 700 données ont été générées, pour un total de 30 espèces !**

Têtard de Pélobate brun © LNE

Habitat terrestre de l'espèce © LNE

Nouvelle mare occupée par l'espèce © H. Camus

LNE reprend la coordination du PRA Pélobate brun

Savez-vous ce qu'est un PRA ? Un PRA, ou Plan Régional d'Action, est un programme qui décline à l'échelle régionale l'ensemble des actions à mettre en œuvre pour favoriser la conservation d'une espèce parmi les plus menacées de France. Classées par priorité, ses actions participent à l'amélioration des connaissances autour de l'espèce considérée (actualisation de répartition, études d'écologie…), à sa préservation (suivi des populations, mise en œuvre d'actions de gestion et de restauration des habitats…) et à la sensibilisation des acteurs locaux à sa sauvegarde (communication auprès du grand public, des professionnels et des organismes publics, réalisation de formations…).

Le Pélobate brun, reconnu comme l'une des espèces les plus menacées de France de par sa régression importante, la fragilité et l'éloignement de ses populations, bénéficie d'un PRA en région Centre. La coordination de ce plan avait été confiée jusqu'en 2013 à l'association Indre Nature, puis reprise par la DREAL Centre. **Elle sera confiée à partir de 2015 à notre association**, en raison de l'importance de la population loirétaine. **Une réunion de pilotage est prévue en février** pour réfléchir aux actions à mettre en œuvre en priorité pour la conservation de l'espèce.

Appel à bénévoles : les amphibiens ont besoin de vous !

Vous souhaitez contribuer à la connaissance et à la préservation du Pélobate brun, du Sonneur à ventre jaune et des amphibiens en général ? Les études que nous réalisons vous intéressent ? Alors, **venez participer aux inventaires** que nous organiserons entre mars et juillet prochain. Vous trouverez certainement un projet et une implication à votre goût :

⇨ **Recherche du Sonneur à ventre jaune :** des prospections à vue seront réalisées entre mai et juin en Forêt domaniale d'Orléans, lors des journées chaudes et ensoleillées.

⇨ **Recherche et suivi du Pélobate brun :** des inventaires diurnes et nocturnes seront réalisés de façon hebdomadaire entre mars et mai. Un suivi de jour sera également organisé entre mai et juillet pour relever **quotidiennement** les nasses et les seaux de capture. Un premier suivi photographique de la population loirétaine pourra aussi être réalisé. **Pour des raisons de proximité ce projet s'adresse notamment aux personnes habitant au nord-ouest de la Sologne (Jouy-le-Potier, Lailly-en-Val, Dry, etc.).**

⇨ **Projet « Un dragon ! Dans mon jardin ? »** : ce projet, qui propose aux propriétaires de mares un inventaire et des conseils de gestion pour favoriser les amphibiens, remporte un franc succès. Nous avons actuellement 35 participants pour 20 places disponibles. Aussi, souhaitant contenter tout le monde, nous proposons aux herpétologues bénévoles volontaires de réaliser les inventaires chez ceux qui ne pourront bénéficier de l'accompagnement d'un permanent de l'association. Alors si vous vous sentez l'âme d'un pédagogue et que vous souhaitez vous investir concrètement dans la préservation des amphibiens, ce projet est fait pour vous !

Si une ou plusieurs de ces actions vous intéressent, merci de contacter notre chargé d'étude, Antonin Jourdas, par e-mail (antoninjourdas.lne@orange.fr) ou par téléphone (02 38 56 90 61). **Votre aide nous sera précieuse, n'hésitez pas à nous rejoindre !**

HELP ! Nous recherchons des bâches de paillage, des sceaux en plastiques refermables et des piquets pour créer des barrières-piège. Ces barrières seront réalisées dans le courant du printemps lors de chantiers bénévoles et seront utilisées pour étudier les juvéniles de Pélobate brun en juin prochain. Merci d'avance pour vos contributions !

A la recherche de la Loutre

Loutre (© LNE)

La loutre, mustélidé semi-aquatique piscivore, a longtemps été considérée comme un redoutable concurrent des pêcheurs. Prisée pour sa fourrure, elle a fait l'objet de destructions massives au 19e et au début du 20e siècle. La pollution des cours d'eau et l'assèchement des zones humides ont ensuite pris le relais et l'ont amenée au seuil de l'extinction. Dans les années 1960, elle était considérée comme quasiment disparue de France.

C'est une espèce qui reste vulnérable mais qui a pleinement profité des mesures de protection : **elle a cessé d'être chassable en 1972 avant de devenir strictement protégée en 1981.** La loutre a alors entamé la reconquête discrète de quelques cours d'eau à partir de ses derniers bastions du Massif Central. **Trente ans plus tard, elle est dans le Loiret :** des traces de présence sont observées régulièrement sur la Loire, ainsi que sur la Sauldre. En 2013, des indices furent même trouvés aux portes d'Orléans, à **l'île Charlemagne et sur la Réserve naturelle nationale de Saint-Mesmin** où, cerise sur le gâteau, un individu a été photographié par un appareil automatique en janvier 2014 ! La reconquête semble bien en marche !

Par l'emprise de son bassin, la Loire peut jouer un rôle-clé dans la reconquête du nord du pays. Notre département, traversé par la ligne de partage des eaux avec le bassin de la Seine, est une **zone stratégique dans cette recolonisation**. En 2015, LNE va donc participer activement aux prospections organisées par l'ONCFS et le Muséum d'Orléans pour étudier de façon très précise l'occupation par la loutre des affluents de la Loire et évaluer la connectivité avec le bassin de la Seine. Cette étude, qui bénéficie du soutien de la DREAL et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, se propose de faire le point sur la présence de l'espèce dans le département, avec une attention particulière aux affluents et aux zones de connectivité avec le bassin de la Seine.

Projet sur les Espèces « Porte-Etendard » (PEPE)

Chevêche d'Athéna (© G.CHEVRIER)

L'intérêt écologique de la forêt d'Orléans n'est plus à présenter… Ce qu'on sait moins, c'est que les milieux naturels qui la bordent, en particulier les prairies, bordées ou non de haies, sont **indispensables à la survie de la majorité des rapaces qui y nichent et à bon nombre de mammifères.** C'est pourquoi il nous tenait à cœur de lancer un projet sur la **protection des prairies et des lisières forestières.** Axé sur des espèces particulièrement sympathiques et emblématiques de notre faune, nous l'avions appelé **« projet sur les espèces porte-étendard ».** Ce projet est relancé en 2015 avec le soutien financier de la Région Centre : nous nous intéresserons à la **chevêche d'Athéna et au chat forestier !**

Chat forestier (© C.SAINT ANDRIEUX)

Le chat forestier est **l'un des mammifères les plus rares du département.** Il atteint dans le Loiret la limite occidentale de son aire de répartition (il est régulièrement observé en Bourgogne, Franche-Comté, Champagne, Lorraine, Alsace…) mais il semble en nette progression vers l'Ouest. Il se nourrit préférentiellement de petits rongeurs dans les prairies naturelles des lisières forestières. D'après l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage), il est **potentiellement présent dans tous les massifs forestiers du Loiret**… C'est donc tout naturellement qu'il est venu rejoindre la chevêche d'Athéna comme espèce représentative des milieux naturels et semi-naturels des périphéries forestières.

En 2015, le projet vise à améliorer la connaissance sur ces deux espèces mais aussi à les faire connaître auprès du public ainsi qu'à réfléchir avec les gestionnaires du territoire (agriculteurs, grands propriétaires…) à une meilleure prise en compte de la biodiversité dans l'exploitation agricole et forestière. **Prospections, sorties grand public, animations scolaires, conférences … sont au programme.**

Des groupes thématiques « Chat » et « Chevêche » ont été créés, le premier étant coordonné par le Muséum d'Orléans. Si vous souhaitez **participer aux prospections** ou vous impliquer de toute autre façon dans ce vaste projet, n'hésitez pas à prendre contact avec Marie-des-Neiges de Bellefroid concernant le chat forestier (mariebellefroid.lne@orange.fr) ou Denis Miège concernant la chevêche d'Athéna (denismiege.lne@orange.fr).
Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Programme « Pesticides comment s'en passer ? » : De nombreuses actions programmées en 2015 ...

... avec les communes :

Signature de la charte à Beaugency (© LNE)

« Pesticides, comment s'en passer ? ». En 2015, **trois nouvelles communes** bénéficieront d'un accompagnement (Beaugency, La Bussière, Adon). Six autres communes (Boigny-sur-Bionne, La Chapelle-Saint-Mesmin, Semoy, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, Saint-Jean-de-la-Ruelle, Ingré) poursuivront à nos côtés l'accompagnement déjà engagé depuis plusieurs années pour sensibiliser les jardiniers amateurs. Des animations à destination des habitants, mais aussi des écoles de ces communes, seront proposées tout au long de l'année.

Au total c'est une quinzaine de collectivités ou de structures qui seront accompagnées par notre association et notre partenaire technique, la FREDON Centre en 2015. Nous espérons également concrétiser les contacts pris en 2014 par l'engagement de nouvelles communes.

... en accompagnement du SICTOM de Châteauneuf-sur-Loire et du Conseil Général du Loiret :

Déchetterie de Vitry (© LNE)

L'accompagnement du Sictom de Châteauneuf-sur-Loire se concrétisera par un **diagnostic des pratiques d'entretien** et par des **animations** sous forme de **stand d'information en déchèteries.**

Suite à l'accompagnement du Conseil Général en 2013/2014 au sein d'établissements tests, tels que les collèges et les châteaux, le service des routes et de nouveaux collèges seront accompagnés en 2015. Pour appuyer concrètement le changement des pratiques, nous proposerons des essais techniques pour végétaliser certains espaces.

... avec la réalisation de plusieurs outils :

Un livret sur les herbes folles et une plaquette de relance destinée aux communes sont en cours de finalisation et seront diffusés à partir du printemps lors des différentes manifestations.

... avec le lancement d'un évènement-concours « Artistes en herbes, des expos poussent dans mon quartier » :

Ecoles, associations, centres de loisirs, espaces jeunes et autres groupes constitués du département du Loiret et particulièrement des communes signataires de la charte « Objectif zéro pesticide » sont invités à participer à ce projet original et créatif.

Son objectif : mobiliser des groupes d'habitants afin qu'ils réalisent une œuvre artistique de rue, mettant en scène les végétaux spontanés poussant sur les trottoirs des quartiers, pour favoriser leurs connaissances et leur acceptation.

Au mois de juin, les différents projets seront mis en place de manière éphémère dans l'espace

... avec «Bienvenue dans mon jardin au naturel» :

La prochaine édition de notre évènement « Bienvenue dans mon jardin au naturel » aura lieu les 13 et 14 juin prochains.

Le principe : des jardiniers amateurs volontaires ouvrent gratuitement les portes de leur jardin. Le but de cette manifestation est d'échanger sur les pratiques, les savoir-faire, les trucs et astuces du jardinage au naturel, c'est-à-dire sans pesticide, ni autre produit de synthèse.

Nous lançons un appel à candidatures et recherchons 40 jardins dans le Loiret ! Si vous souhaitez participer à cette expérience enrichissante et conviviale en ouvrant votre jardin, contactez Lénora au 02 38 56 90 64 ou par mail (lenorahamon.lne@orange.fr) avant le 10 mars 2015.

L'édition 2014 ... des rendez-vous riches et conviviaux (© LNE)

Réserve Naturelle
SAINT-MESMIN

La réserve embauche un apprenti en gestion et protection de la nature

L'équipe de la réserve naturelle accueille pour 2 ans Pierre PAYAN, qui prépare un BTS Gestion et Protection de la Nature en alternance à La Côte Saint-André (Isère). Originaire du département de la Loire, Pierre a pour mission principale l'entretien et la gestion du patrimoine naturel : sécurisation et entretien des sentiers (tronçonnage, fauchage), réouverture de milieux ouverts par débroussaillage et gestion des espèces exogènes envahissantes (écorçage de certaines essences notamment). Il participera également à des suivis scientifiques, des inventaires naturalistes et aux animations avec différents publics, pour lui assurer de préparer son diplôme dans les meilleures conditions.

Pierre se présente en quelques lignes ci-dessous :
« Après la 3ème, j'ai intégré un BAC PRO Gestion des Milieux Naturels et de la Faune en alternance. Cela m'a permis d'acquérir une bonne expérience dans les travaux de génie écologique sur des milieux variés en réalisant mes stages aux Conservatoires d'espaces naturels de Rhône-Alpes, d'Auvergne, et dans un syndicat de rivière. J'ai naturellement choisi de poursuivre mes études en apprentissage pour le BTS Gestion et Protection de la Nature.
Je suis très heureux d'avoir été embauché par LNE pour travailler à la réserve naturelle de Saint-Mesmin car je vais pouvoir apprendre tous les autres aspects de la gestion des espaces naturels : institutionnels, financiers, sensibilisation du public, police de la nature…
Enfin, travailler dans une association comme LNE va aussi me permettre de découvrir d'autres domaines d'actions en faveur de l'environnement. »

Travaux d'entretien des sentiers (© LNE)

Réserve Naturelle
SAINT-MESMIN

Bientôt, un nouveau sentier de découverte dans la réserve naturelle de Saint-Mesmin !

En rive sud de la Loire, sur la commune de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, le parking de la Pointe de Courpain, tout proche de la ville, est un lieu très fréquenté qui permet de rejoindre à pied la confluence du Loiret et de la Loire vers l'aval. Vers l'amont, on peut cheminer sur une boucle d'un kilomètre, sur laquelle un sentier pédagogique avait été aménagé en 1994. Le mobilier de ce sentier est aujourd'hui abîmé et obsolète, mais ce site concentre toujours de nombreux atouts. Un nouveau projet est en train de naître : en effet, 2015 devrait voir la réalisation d'un nouveau sentier de découverte rénové et ludique. Il permettra aux curieux de nature d'en savoir plus sur la faune et la flore ligériennes des bords de Loire.

Une nouvelle brochure sur le brûlage des déchets à l'air libre

Avec le soutien des institutions (ADEME, DREAL, ARS, Région centre), nous venons de réaliser un travail de vulgarisation sur la question du brûlage des déchets du bâtiment et de l'agriculture.

Cette pratique interdite et condamnée par la loi est pourtant très courante dans certains domaines professionnels. Notre objectif est d'informer les publics concernés sur la nocivité induite par cette mauvaise habitude mais aussi sur les alternatives existantes.

Nous tenons à votre disposition cette brochure intitulée **« Le brûlage des déchets à l'air libre… une atteinte grave à la santé et à l'environnement »**
Vous trouverez, notamment, dans ce document les informations suivantes :
- Impacts sanitaires et environnementaux du brûlage des déchets ;
- Indications sur la législation et sur les risques encourus ;
- Solutions pour un chantier propre.

N'hésitez pas à l'utiliser si vous constatez un brûlage sauvage.
Vous pouvez également vous procurer un dépliant sur le brûlage des déchets verts auprès de l'ADEME Centre (site internet : http://www.centre.ademe.fr/sites/default/files/files/DI/D%C3%A9chets/plaquette-brulage-dechets-verts.pdf).

Assemblée générale 2015

L'assemblée générale se tiendra cette année le **samedi 28 mars à l'Auditorium Rémy François (Espace culturel et sportif Léo Lagrange) de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin.** L'équipe des permanents sera heureuse de vous accueillir **à partir de 9h30**. L'assemblée générale se déroulera de **10h à 12h30** suivie d'un petit moment de détente et d'échanges autour de quelques gourmandises !

Venez nombreux !

Le coin des bénévoles

Atelier sur l'eau au jardin

Dans le cadre de la consultation sur l'eau et en lien avec la sensibilisation Zéro Pesticide menée par l'association, deux ateliers seront organisés dans le jardin pédagogique de la Maison de la Nature et de l'Environnement à Orléans.
Un premier, en résonnance avec la Journée Mondiale de l'Eau (22 mars), aura lieu **le samedi 14 mars sur le thème : « L'eau au jardin – du petit bassin à la mare ».** Un second atelier aura lieu **le samedi 18 avril sur le thème : « Economiser l'eau au jardin ».**
Rendez-vous à la Maison de la Nature et de l'Environnement, de 9h30 à 12h30, 64 Rte d'Olivet 45100 Orléans.

Travaux d'entretien de la mare (© LNE)

Chantiers maçonnerie et Chantiers «coup de main au jardin» à la MNE

Le jardin ne cesse de s'embellir ! L'équipe des jardiniers bénévoles avait déjà bien œuvré au cours de ces derniers mois. Une classe de seconde et une classe de 4° de jeunes motivés du Lycée de La Mouillère sont venus parfaire le travail, durant neuf après-midi, afin de mettre en pratique leur formation. Petit à petit, le jardin pédagogique que nous imaginions se dessine sous nos yeux. Mais **il reste toujours à faire**, notamment au niveau d'un mur mitoyen qui présente certaines faiblesses. Là encore nous faisons appel à votre bonne volonté et vous convions à vous joindre à une sympathique équipe de bénévoles pour remettre ce mur en état sous la houlette d'un maçon chevronné. **Rendez-vous à la MNE à partir de 9h30 les 20 février, 6 et 20 mars.**

D'autres rendez-vous **"Chantiers coup de main"** plus spécifiques au jardin sont également programmés **les lundis 2 mars, 20 avril, 11 mai et 8 juin, de 9h30 à 12h30.** Il s'agit de chantiers de bénévoles pour assurer l'entretien du jardin. Les tâches seront programmées en fonction des besoins du moment.

Classe de seconde du lycée de la Mouillère (© LNE)

Chantier maçonnerie (© LNE)

Chantiers nature à la réserve

En 2015, les chantiers nature à la réserve naturelle se poursuivent !
Ils ont lieu le **mardi matin, de 9h à 12h environ**. Si vous souhaitez recevoir plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter pour faire partie de nos bénévoles, fidèles ou occasionnels !
Voici les dates pour le premier semestre de l'année :
27 janvier, 17 février, 17 mars, 14 avril, 5 mai et 2 juin
Toutes ces dates sont à retrouver sur les pages internet de la réserve naturelle de Saint-Mesmin, à la rubrique Agenda.

Publié par : Loiret Nature Environnement
Maison de la Nature et de l'Environnement 64 route d'Olivet - 45100 ORLEANS Tél. : 02 38 56 69 84 - Fax. : 02 38 56 33 48
loiret.natureenvironnement@orange.fr www.loiret-nature-environnement.org Standard téléphonique et accueil à la MNE : du lundi au vendredi de 14h à 17h 30.
Directeur de publication : Didier Papet / **Rédaction** : Céline Colin
ISSN : 1959-0034 / **Dépôt légal** : Février 2015